



v. 05/2026



Lycée Saint Cyran

Le certificat de spécialisation agricole option « Éducation et travail des jeunes équidés » s'inscrit dans un parcours professionnalisant de la filière équine. Il permet d'acquérir des compétences solides en éducation, en travail et en valorisation du jeune équidé, qu'il soit destiné aux secteurs du loisir, du sport, des courses ou du travail.

Cette certification relève du RNCP39679 puis du RNCP42019 à compter du 1^{er} septembre 2026. De niveau 4, ce diplôme, délivré par le ministère chargé de l'Agriculture, s'adresse à des candidats disposant d'un solide niveau équestre et souhaitant se professionnaliser dans ce domaine.

Le professionnel spécialisé dans l'éducation et le travail des jeunes équidés doit posséder un très bon niveau équestre, ainsi qu'une connaissance approfondie du cheval, tant sur les plans physique et biomécanique que comportemental et sanitaire. Cette activité exige rigueur, patience, sens de l'observation, calme et précision dans les gestes techniques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires et apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau 4 leur permettant à terme d'exercer dans des structures de la filière équine intervenant dans l'éducation, le travail et la valorisation de jeunes équidés.

Favoriser l'accès des stagiaires à un emploi grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires et apprentis de solides compétences techniques, comportementales et professionnelles.

Responsabiliser les stagiaires et apprentis en développant leur capacité à observer, éduquer, faire progresser et valoriser de jeunes équidés dans un cadre professionnel sécurisé.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien, dans le respect de la sécurité, du bien-être animal et des exigences du milieu professionnel.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation.

Un piquet de jeunes chevaux issus de l'élevage du Jambot ou confiés par les éleveurs partenaires.

Des infrastructures équestres permettant de conduire en toute saison des séances d'éducation, de travail et de valorisation des jeunes équidés : manège 60 m x 20 m, manège 25 m x 15 m, 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m.

Des participations à des compétitions équestres, à des manifestations de valorisation et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires et apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou utiliser le matériel informatique et vidéo présent sur place.

CONDITIONS D'ADMISSION

- accessible aux candidats justifiant, à l'entrée en formation, d'un BPREA, d'un BPREH, d'un Bac pro CGEA ou CGEH, d'un BTSA ACSE ou ACS'AGRI, d'un BTSA Productions animales ou Métiers de l'élevage, d'un BPJEPS Equitation, ou de tout autre diplôme de niveau au moins équivalent et en rapport avec le diplôme, ou de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme,
- le LEAP SAINT CYRAN privilégie les candidats âgés d'au moins 18 ans à l'entrée en formation,
- un solide niveau équestre est attendu ; les prérequis sont vérifiés lors des évaluations organisées par le centre,
- la détention du PSC1, de l'AFPS ou du SST(A) constitue un atout pour l'exercice professionnel.



web



Conformément au référentiel du certificat de spécialisation agricole
option « Éducation et travail des jeunes équidés »

Contenu de la formation

Le diplôme rénové comporte 3 unités capitalisables.

UC 1 : Assurer le suivi du processus d'éducation et de travail d'un jeune équidé

UC 2 : Mettre en place les fondamentaux d'éducation et de travail chez un jeune équidé

UC 3 : Assurer le développement et la valorisation du potentiel d'un jeune équidé

Volume de formation au centre : 525 heures, pour une exigence réglementaire minimale de 400 heures.

Le positionnement permet d'adapter le parcours de formation et, selon la situation du candidat, de réduire les durées minimales de formation prévues par les textes.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle : 1078 heures

En formation continue, la durée de formation en milieu professionnel est au minimum de 12 semaines.

Modalités d'évaluation formatives

Évaluations pratiques, évaluations de connaissances

Formateur référent

Maxime PONS

Modalités d'évaluation certificatives

Le diplôme est délivré par capitalisation de 3 unités capitalisables (UC), chacune correspondant à un bloc de compétences. Toutes les capacités font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Apprentissage

Dans le cadre de l'apprentissage, la durée du contrat est d'une année, sauf réduction prévue par les textes après positionnement.

Mention CACES®

Les candidats ayant suivi la totalité de la formation peuvent se voir délivrer, sous conditions réglementaires, une attestation valant CACES®, conformément à l'article 6 de l'arrêté du 10 décembre 2025 et à l'arrêté du 29 juillet 2025.

Modalités pratiques

Tests de sélection : 07/07/2026.

Formation : du 10/09/2026 au 11/06/2027 en OF ;
du 01/09/2026 au 31/08/2027 en entreprise.

Tarif : 7 700 €

Repas : 4,85 € - montant 2026-2027 + Caution carte
cantine : 5 €

Possibilité de prise en charge par des organismes
financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2024/2025

Taux de réussite : 100%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 0%



Lycée Saint-Cyran

Lycée sous contrat avec l'État

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint-Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Responsable Formation : **Monsieur PONS**
Tél : 06.47.57.42.56 - e-mail : maxime.pons@cneap.fr
Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000



facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous
le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

